

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BESSE-SUR-ISSOLE**

Nombre de Conseillers Municipaux afférents au Conseil Municipal : 23
En exercice : 23
Qui ont pris part à la Délibération : 21
Date de la convocation : 11 Février 2015

L'An Deux Mil Quinze et le Dix Huit Février à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Claude PONZO, Maire.

PRESENTS :

Mrs Mmes : ABBAS Sylviane -MAZEYRAT Jacques - ROMEO Françoise - SALABERT Alain -PEUCH Christelle - BASSO Charles - FABRE Yves - HAMONOU Andrée -LEY Pierre - DUVAL Didier - GERAUD Isabelle- OCCELLI Catherine- RASTEGUE Hervé- GIBAUD Nathalie-AUDEMARD Sylvain - PHILIPPE Laëtitia - REMETTER Claude - RAYNAUD Roland - CAUQUOT PIACENTINI Laurence -Dominique SOULE SUSBIELLES

ABSENTS EXCUSES : M. DEGRANDY Patrick- Mme GRANDIN Gwénola

SECRETAIRE DE SEANCE : Conformément aux dispositions de l'art. L 2121.15 du C.G.C.T., le Conseil Municipal a nommé Mme ROMEO Françoise aux fonctions de secrétaire de séance.

20/15 - TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Considérant l'avis de la Commission Festivités et Loisirs ;

Considérant que le Maire a seul compétence pour autoriser telle ou telle structure associative à occuper gracieusement la salle polyvalente ;

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante :

- **DE FIXER les tarifs de la salle polyvalente comme suit :**

- 1/ Particuliers Bessois - Grande Salle pour le week-end :
Location : 500 euros - Caution : 700 euros
- 2/ Particuliers Bessois - Grande Salle pour une journée :
Location : 250 euros - Caution : 500 euros
- 3/ Particuliers Bessois - Petite Salle pour une journée :
Location : 150 euros - Caution : 200 euros
- 4/ Particuliers Bessois - Petite Salle pour le week end:
Location : 300 euros - Caution : 250 euros
- 5/ Autres particuliers - Grande Salle pour le week-end :
Location : 600 euros - Caution : 800 euros
- 6/ Autres particuliers - Grande Salle pour une journée :
Location : 300 euros - Caution : 700 euros

7/ Autres particuliers - Petite Salle pour une journée
Location : 200 euros - Caution : 300 euros

8/ Autres particuliers - Petite Salle pour le week end
Location : 400 euros - Caution : 350 euros

9/ Petite salle : le Mercredi après-midi (anniversaires enfants de moins de 14 ans) :
Location : 50 euros - Caution : 150 euros

10/ Salons, Foires, Expositions :
Location : 600 euros - Caution : 750 euros

11/ Pour le personnel communal et les conseillers municipaux pour eux-mêmes :
Gratuité de la salle polyvalente une fois par an - Caution : 500 euros

12/ Pour les Elections Municipales, Cantonales, Législatives et Régionales, gratuité pour une seule réunion. - Caution : 500 euros. Au-delà, le tarif des particuliers Bessois sera appliqué.

13/ Pour les associations, gratuité de l'utilisation. Un chèque de caution de 150 euros sera demandé.

- Que la salle polyvalente est réservée en priorité aux besoins communaux
- Qu'en cas d'indisponibilité de la petite salle, la commune a la possibilité de proposer une autre salle communale, en fonction des disponibilités, dans ce cas, les tarifs de location sont les mêmes que ci-dessus définis pour la petite salle.
- Que toute demande doit faire l'objet d'une demande écrite minimum 3 semaines à l'avance.
- Que toute dégradation entraînera non seulement la non restitution totale ou partielle de la caution mais également l'impossibilité de relouer toute salle communale.
- Que la présente délibération annule et remplace la délibération du 27 Novembre 2013.

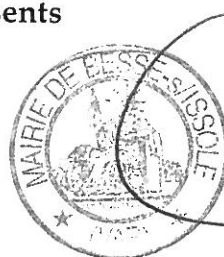
LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui cet exposé,
Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité,

DECIDE

- **DE FIXER** les tarifs de la salle polyvalente comme ci-dessus exposé :

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Et au registre ont signé les membres présents



Le Maire
Claude PONZO.